

Place de la mairie – 58210  
Tél :  
03 86 39 81 94  
Mail :  
mairie.menou@wanadoo.fr

**PROCES VERBAL**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU**  
**MERCREDI 07 OCTOBRE 2022**  
**Convocation 03 OCTOBRE 2022**

L'an 2022, le 7 OCTOBRE à 19H00, le Conseil Municipal de la Commune de Menou, régulièrement convoqué, s'est réuni en la mairie de Menou, sous la présidence de Madame le Maire RAVAUD Véronique,

**Présents** : Mmes et M. BELTZER Valérie - COLLETTE Catherine - GUILLAUME Céline - MASSON Angélique - RAVAUD Véronique - DEWEERDT Théophile GILGER Pascal - LAMARRE Mickaël - SKOWRON Patrice – WEISS Luc

**Absent**: HANEMIAN Thierry – **Procuration** RAVAUD Véronique -

**Secrétaire de Séance** : BELTZER Valérie

**Heure Début de séance** : 19H00

**Approbation du compte -rendu de la dernière séance**

Après lecture, le compte-rendu du Conseil municipal du 3 juin 2022 est approuvé

## ORDRE DU JOUR

- PEFC BOURGOGNE FRANCHE COMTE : CERTIFICATION FORESTIERE 2023-2027
- VOIRIE 2022 : ESTIMATION DES TRAVAUX DE LA COMMUNE

**Informations et questions diverses :**

- Désignation du correspondant incendie et secours

## DELIBERATIONS

### 2022-033 PEFC BOURGOGNE FRANCHE COMTE Certification forestière 2023-2027

Madame Le Maire rappelle au conseil que l'adhésion de la commune à la certification forestière PEFC BOURGOGNE FRANCHE COMTE arrive à son terme le 31/12/2022 et qu'il convient de renouveler l'adhésion. Elle explique qu'adhérer est un gage de qualité, une gestion durable et est une démarche volontaire.

L'aménagement forestier de Menou (2018-2037) a établi une surface retenue pour la gestion de 290.22 ha.

La contribution pour 5 ans du 01/01/2023 au 31/12/2027 est calculée ainsi :

Pour la surface totale de la forêt : 290,22 ha x 0.65€ soit 188,64 €

Contribution forfaitaire pour 5 ans : soit 20,00 €

Soit un total de .....208,64 €

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité

- VALIDE l'adhésion 2023-2027 pour la contribution totale de 208.64 €

### 2022-034 VOIRIE 2022 : Estimation des travaux de la commune

Madame le Maire informe le conseil que les estimations de travaux de voirie à réaliser sont les suivantes

**Rue de la Monarderie : Estimation des travaux de voirie CCTBC 2022 : 9372.16 € TTC**

Les travaux seront réalisés par l'entreprise Merlot TP

**Place du cimetière :**

**Estimation des travaux de voirie CCTBC 2022 : 3032.53 € TTC**

Les travaux seront réalisés par l'entreprise Colas

Le conseil souligne que les propriétaires riverains seront invités à élaguer les arbres gênants.

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité

- VALIDE les estimations de travaux de voirie soit
- Rue de la Monarderie : 9372.16 € TTC par l'entreprise Merlot**
- Place du cimetière : 3032.53 € TTC par l'entreprise Colas**

Arrivée en cours de séance de Monsieur Hanemian Thierry à 20h00

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Désignation du correspondant incendie et secours : Madame le Maire désigne le 1er adjoint Patrice Skowron

Puis Mme Le Maire aborde les sujets suivants :

Bornes incendie : 2 bornes seront prochainement installées route de Ménestreau et à Chauffour par le Syndicat d'Eau. Le coût de 4604.20 HT sera subventionné à 40% par une DETR. Hydrelec effectuera le contrôle.

Les chats errants : une opération cage sera organisée entre le 14/11 et le 2/12/2022 rue de Ménestreau et Grande Rue par le refuge de Thiernay. Les chats capturés seront stérilisés et ramenés sur les lieux de leur capture. Une réunion d'information se tiendra à la mairie.

Projet Aménagement Grande rue : le projet sera bientôt présenté aux conseillers avec une étude chiffrée et Mme le maire demandera au prochain conseil municipal de l'autoriser à faire une demande de subvention DETR. Ultérieurement une réunion publique sera organisée par la mairie.

Projet Aménagement aire de camping-cars et terrain de pétanque : 2 devis ont été demandés  
ETP des Vareilles : 1740 € (aménagement pour terrain de pétanque) + 17796 € (terrassement + assainissement fosse pour aire de camping car) +  
Entreprise Mannevy : 6626.35 € (terrassement pour terrain de pétanque) + 7231.19 € (terrassement assainissement fosse pour aire de camping car)  
La préconisation de l'assainissement par la CCHNVY a été faite.

Affouages : les inscriptions seront closes le 31/10/2022. Afin de pouvoir prétendre à nouvel affouage le débardage de l'affouage précédent devra être fait au plus tard le 31/10/2022.

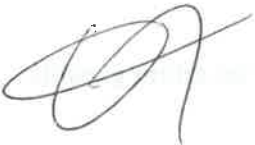

### Prochaines Animations :

- Repas des anciens aura lieu le 11 décembre 2022. Le coût sera de 28€ par personne à la charge de la commune. Sébastien Giacomi propose un concert de musique classique à l'Eglise après le repas.
- Noël des Enfants 2022 : L'association Oiseau Lyre le 18/12/2022 propose un spectacle à la salle communale. Son coût : 350€.
- Course cycliste 2023 : l'événement aura lieu soit le 14/05/2023 soit le 21/05/2023
- La Fête Ronde à la chapelle : la mairie étudiera une éventuelle réédition pour 2023
- La chorale éphémère 2023 : calendrier à l'étude.

Chapelle de la tête ronde : Mme Le Maire ira à Paris le 29 octobre 2022 au Carrousel du Louvre afin de recevoir de SITES et MONUMENTS une récompense pour la qualité des travaux réalisés à la Chapelle de la tête ronde. Elle sera accompagnée par Catherine Collette qui a collaboré à la préparation du dossier.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45**

### SIGNATURES

<p>Le Maire</p> <p>Véronique RAVAUD</p> 	<p>La Secrétaire de Séance</p> <p>Valérie BELTZER</p> 
---	--